

Christian Bonzon



Arkadiusz a débarqué seul en Suisse en 2007. Sa famille l'a rejoint une année après. Il a commencé à travailler dans l'agriculture avant de continuer dans la construction, le métier qu'il a appris en Pologne.

«Le permis B nous a donné une stabilité»

BILATÉRALES Le Conseil fédéral a décidé cette semaine de continger l'octroi des permis B aux ressortissants de huit Etats de l'UE, dont la Pologne. Pays d'origine de la famille d'Arkadiusz, qui vit en Suisse depuis 2007. Réactions.

Dominique Botti

dominique.botti@lematindimanche.ch

Insécurité. C'est le sentiment qu'ont éprouvé Arkadiusz et sa famille lorsque le Conseil fédéral a annoncé, mercredi dernier, qu'il allait activer la clause de sauvegarde, soit la réintroduction des contingents pour l'octroi de permis B à huit pays est-européens. Arkadiusz, âgé de 36 ans, est concerné indirectement. Lui et sa femme sont originaires du sud de la Pologne, mais ils bénéficient déjà d'un permis B. Cette décision de la Confédération les replonge toutefois dans un passé de précarité qu'ils aimeraient oublier.

Le permis B est une autorisation de séjour, octroyée pour 5 ans à une personne qui a un contrat de travail. «Il a

donné une stabilité à ma famille, explique Arkadiusz. J'ai ainsi pu faire venir ma femme et mon fils.» Avant, c'était la galère. Arkadiusz est arrivé pour la première fois en Suisse en 2007. Il a commencé à travailler dans l'agriculture. D'abord, des contrats de courte durée. Puis saisonniers. Et, entre deux mandats, les allers-retours incessants entre sa patrie et la Suisse.

«Ma femme et moi avons une situation en Pologne», raconte Arkadiusz. Lui est diplômé dans les techniques de construction. Elle a une formation dans l'hôtellerie. «Mais, à l'époque, le coût de la vie était élevé.» A force d'avoir de la peine à boucler les fins de mois, la famille décide de tenter sa chance ailleurs. D'abord, en Italie. «Il est difficile d'obtenir un contrat fixe. Et le travail au noir ne m'intéresse pas.» Après un bref retour au pays, Arkadiusz débarque un jour, seul, dans le Nord vaudois, suite aux conseils d'un ami qui vit dans le coin.

Le ressortissant polonais se sent bien dans son nouveau pays. Il vient d'ailleurs d'intégrer, volontairement, le corps des sapeurs-pompiers: «Pour améliorer mon français et me rendre

utile.» Il n'a pas l'impression de voler le travail aux Suisses. «Mon travail est physiquement difficile. Par tous les temps. J'ai plutôt l'impression que la Suisse a besoin de nous.» Arkadiusz dit qu'il se donne à 150%. De 40 à 50 heures par semaine, parfois 6 jours sur 7. Une stratégie qui paie. Aujourd'hui, Arkadiusz a rejoint les métiers du bâtiment. Il espère que son diplôme acquis en Pologne lui servira finalement à obtenir un contrat fixe dans la construction. La Suisse contigentera à 2000 le nombre de permis B délivrés durant une année, à partir du 1er mai. Au cours de la même période, entre 2011 et 2012, 6000 autorisations avaient été octroyées. «Nous avons eu de la chance», commente Arkadiusz, qui espère pouvoir rester en Suisse. A l'image de ses compatriotes qui se sont aussi installés, il ne se voit pas retourner vivre en Pologne: «Ce serait une catastrophe.» Il doit renouveler son permis B à la fin de cette année. Et espère un permis C en 2017 pour, au final, demander la nationalité helvétique. Selon nos informations, la clause de sauvegarde s'appliquera uniquement à l'octroi de nouveaux permis. ●

Kim Jong-un est resté neuf ans en Suisse

LEADER NORD-CORÉEN Le nouveau leader de la dictature la plus fermée du monde est resté en Suisse beaucoup plus longtemps que ce que l'on croyait. Des documents officiels, auxquels nous avons pu accéder suite à notre article du 1er avril, montrent que Kim Jong-un était venu habiter dans notre pays en novembre 1991 déjà. Vers l'âge de 9 ans.

Jusqu'à-là, seule sa présence à l'école publique de Steinhölzli à Liebefeld sous le faux nom d'Un Pak entre août 1998 et début 2001 avait été confirmée. L'actuel dirigeant de la Corée du Nord serait donc resté non pas deux ans et demi mais neuf ans en Suisse.

Cette nouvelle pièce du puzzle, que «Le Matin Dimanche» a pu lire, est enfouie aux Archives fédérales dans un classeur du Service de police du Ministère public de la Confédération sous la cote (1115:0) 610. Il s'agit du formulaire servant à obtenir l'accréditation diplomatique délivrée à un certain Nam Chol Pak, fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée.

Un an à Genève

Nam Chol Pak est entré en Suisse le 25 novembre 1991, d'abord comme fonctionnaire auprès de la mission de Corée auprès de l'ONU, à Genève. Un an plus tard, il était muté à l'ambassade de Corée du Nord en Suisse, située à Muri, en banlieue chic de Berne.

Pour accompagner cet employé de l'ambassade, il y avait son épouse, Yong Hye Chong, ainsi que leurs «fils» Chol Pak, né le 25.9.1982 et Hun Pak, né – toujours selon le formulaire – le 5 juillet 1984. Mi Hyang

Pak, leur «petite sœur», née le 28 avril 1991, était également enregistrée avec eux.

En fait, Chol Pak et Hun Pak, n'étaient autres que Kim Jong-chol et Kim Jong-un, les deux plus jeunes fils de Kim Jong-il. Le numéro deux de la dynastie des Kim a dirigé la Corée du Nord depuis 1994 jusqu'à son décès, le 17 décembre 2011. Et c'est le cadet Kim Jong-un qui a été choisi pour lui succéder.

Comme on peut le lire dans le formulaire d'arrivée en Suisse, Kim Jong-un, alias Hun Pak, puis Un Pak, son frère et ses faux parents étaient officiellement domiciliés à la Pourtalèsstrasse 43, à Muri, à l'adresse de l'ambassade de Corée du Nord. Mais, en réalité, ils se sont rapidement installés à la Kirchstrasse 10, à Liebefeld. Les Nord-Coréens y avaient acheté les six appartements de 3,5 et 4,5 pièces de cet immeuble fraîchement construit. Des appartements standards pour l'époque, qui n'ont été revendus que bien plus tard, un couple de retraités ayant acheté le dernier en mai 2011.

Cette information sur la présence en Suisse, bien plus longue que ce qui était admis, du nouveau leader nord-coréen pose évidemment une série de questions. Qu'a fait Kim Jong-un entre 1991 et 1998? Où était-il lorsque son «papa» travaillait à Genève? Et ensuite? Était-il scolarisé à domicile? Ou était-il inscrit à l'International School of Bern, comme son grand frère? Contacté, le directeur Kevin Page refuse de dire quoi que ce soit: «L'école ne s'exprime ni sur les anciens élèves, ni les élèves actuels, ni ceux qui viendront dans le futur.»

Titus Plattner



Après l'enquête publiée au début du mois, de nouveaux documents révèlent que Kim Jong-un était en Suisse entre fin 1991 et début 2001. DR

PUB

